



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Janvier
2013

Le mot de notre fondateur

« Le troisième principe moderne, c'est celui de la liberté religieuse où l'on met l'erreur et la Vérité sur le même pied. Cela aussi est absolument contraire à l'Esprit Saint.

L'Esprit est un Esprit de Vérité, que nous recevons et non pas l'esprit de l'erreur. L'erreur est opposée absolument à l'Esprit Saint. C'est pourquoi, personne ne peut se sauver par l'erreur. Personne ne peut se sauver par une fausse religion. La fausse religion, c'est une religion erronée, une religion qui est dans l'erreur, une religion qui est dans l'erreur, qui est donc opposée à la Vérité de l'Esprit Saint. »

Sermon à Exône,
le 16 janvier 1983

Les 2 médecins.

Il y avait deux médecins, le docteur Marcel Liberté et le docteur Paul Tolérance. Les deux étaient arrivés en même temps dans le bourg et les gens, tout contents, se partageaient entre les deux. Mais voilà, chacun avait sa vision de la santé et de la maladie. Le docteur Tolérance, qui semblait plus sévère que son confrère au premier abord, considérait qu'il fallait tout mettre en œuvre pour détruire la maladie. Il disait : « L'homme doit être en bonne santé. La maladie est mauvaise puisqu'elle l'affaiblit et peut le tuer. La maladie n'a aucun droit et doit être éradiquée. Bien sûr on est parfois obligé de faire un peu mal pour soigner, mais c'est pour éviter un mal plus important encore. »

Le docteur Liberté, lui, était plus ouvert. Il voyait la liberté partout. La santé est



Le docteur Dickès lors d'une mission de la Fraternité en Asie (voir le site acim.asia.com)

libre mais la maladie aussi est libre. « Oui, disait-il, les maladies ont des droits. Il faut les respecter. » Et alors, au malade qui se plaignait d'avoir une grippe, il préconisait gentiment d'attendre que ça passe. Celui qui avait des boutons sur la peau devait les garder pour les respecter !

Vous comprenez pourquoi, très vite, les malades abandonnèrent Marcel et sa liberté pour aller plutôt vers Paul, même s'il était moins accueillant.

Paul, dans cette histoire, illustre la conduite de l'Eglise Catholique depuis toujours. Elle aussi nous enseigne que l'erreur (cette maladie de l'intelligence) n'a aucun droit. Elle doit donc être combattue partout et toujours. Parfois, il est vrai, Elle n'a pas combattu telle ou telle petite erreur pour en éviter une plus grande, mais même dans ce cas, Elle ne considérait pas cela comme un droit : c'était un moindre mal. Ce principe s'appelle la tolérance.

Si on l'applique aux religions

dans le monde, on comprend tout de suite que puisque la vérité seule a des droits et pas l'erreur, la seule vraie religion a des droits et pas les autres. On doit donc faire tout ce qui est juste pour faire disparaître ces erreurs que sont les fausses religions et pour favoriser le plus possible l'Eglise catholique, seule voulue par Jésus-Christ son fondateur. C'est ainsi que les Etats doivent officiellement prôner la religion catholique et interdire les fausses religions. Certes, dans certains cas, l'Etat peut admettre à contrecœur et pour un temps d'autres religions, pour éviter la guerre civile par exemple. Mais c'est là un moindre mal et s'il n'interdit pas cette fausse religion, il lui impose de strictes limites et ne lui reconnaît aucun droit : ça n'est qu'une tolérance.

Vous pensez que Marcel est idiot avec sa « Liberté pour tous ». Vous avez raison. Malheureusement, c'est pourtant cette idée destructrice qui gouverne aujourd'hui les sociétés, y compris bien des hommes d'Eglise depuis le concile Vatican II. En mélangeant les libertés, on veut donner à l'erreur les mêmes droits qu'à la vérité, aux fausses religions les mêmes privilèges qu'à l'Eglise. Comme Marcel qui voulait laisser la santé sans son intervention lutter contre la maladie, on voudrait laisser l'Eglise, seule source de Salut, sur le



même plan que les fausses religions qui détournent les âmes du Bon Dieu pour les précipiter en enfer.

Cette idée révolutionnaire est exprimée dans la déclaration *Dignitatis Humanae* du concile Vatican II : « Tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni **empêché d'agir**, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé **comme en public**, seul ou associé à d'autres ». Elle est en opposition frontale avec l'enseignement des papes sur la question. Citons Pie IX qui condamne celui qui affirme que : « le meilleur gouvernement est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'office de réprimer par la sanction des peines les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande » dans son encyclique *Quanta Cura*. Et cette question n'est pas anodine. Dans de nombreux Etats Catholiques, elle a entraîné la suppression des privilèges accordés à la foi catholique contre les erreurs. Et maintenant on s'étonne de la perte de la foi, du vide des églises !

Benoît XVI a proclamé une année de la foi. Après « 40 ans de Concile », le bilan catastrophique dans l'Eglise devrait faire réfléchir. Pour

Erreurs condamnées dans le Syllabus du Pape Pie IX :

77. " A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres cultes.

78. Aussi c'est avec raison que, dans quelques pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui s'y rendent y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers.

79. Il est faux que la liberté civile de tous les cultes et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'Indifférentisme. "

que les hommes retrouvent la vraie foi, il faudrait peut-être commencer par la séparer des erreurs et lui reconnaître ses droits. Il faudrait redonner à Notre-Seigneur sa place dans la société : la place du Christ-Roi. C'est ce que nous nous efforçons de faire en rappelant la doctrine traditionnelle de l'Eglise dans ce bulletin. Puisse-t-il vous éclairer et vous donner le courage et l'espérance pour faire grandir le règne de Notre-Seigneur autour de vous.

Réponses aux lecteurs

Qu'est-ce que la liberté religieuse ?

La « liberté religieuse » est la doctrine en vogue selon laquelle les hommes doivent être soustraits de toute contrainte en matière religieuse. Plus question pour l'Etat qui a la garde de ses sujets, de tolérer les fausses religions (musulmanes, juives, protestantes, etc.) afin d'éviter le pire, mais bien de leur reconnaître les mêmes droits que la religion catholique : le garrot de la tolérance qui jadis stoppa net un venin désastreux pour les autres parties d'un corps contaminé a été ôté.

Quelles sont les conséquences ?

La liberté religieuse cause notre ruine spirituelle et la ruine de la société. Elle fait perdre la foi : les âmes tombent dans l'indifférentisme pour finir par tout rejeter. Avec elle disparaît aussi la morale catholique : mariages qui échouent, brisement des familles et croissance de la criminalité.

<i>Pourcentage effectué par l'IFOP sur la période 1987 à 2010</i>	
Catholiques en France	Baisse de 11% (64 % de la population en 2010 se dit catholique)
Catholiques assistant à la messe dominicale	Baisse de 77%

La liberté religieuse a-t-elle été condamnée par l'Eglise ?

OUI. En condamnant certains baptisés appelés « les catholiques libéraux » et les doctrines qu'ils professaient, les papes du XIX^{ème} siècle et de la première moitié du XX^{ème} condamnaient par la même occasion la liberté religieuse. Dans l'encyclique *Quanta cura* par exemple - publiée en 1864 - le pape Pie IX condamne « cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Eglise catholique et au salut des âmes et que notre prédécesseur Grégoire XVI appelait un délire, savoir « que la liberté de conscience et des cultes est

un droit propre à chaque homme et qu'il doit être proclamé dans tout état bien constitué. »

Mais à notre époque, par la force des choses, la liberté religieuse n'a-t-elle pas sa place dans la société ?

NON ! La liberté religieuse est la légitimation des fausses religions : à cause d'elle, est attachée autant d'importance à Dieu et à son Eglise qu'à une religion désuète (le judaïsme) ou qu'aux différents systèmes religieux inventés par les hommes (les fausses religions). Dans l'Ancien Testament, Dieu oblige sévèrement son peuple à conserver fidèlement la vraie religion et à se garder des cultes des faux dieux. Des peines extrêmes sont statuées : peine du glaive et peine du feu. Plus tard Notre Seigneur Jésus-Christ agira souvent avec rigueur et prédit les châtiments éternels à ceux qui refuseraient de croire à la parole des missionnaires de l'évangile.



La liberté religieuse...

Pourtant les hommes d'Eglise actuels ne professent-ils pas la liberté religieuse ?

HELAS OUI. Si, à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, cette conception était combattue par les papes et les évêques, certains cependant l'avaient adoptée et attendaient patiemment le jour où ils la feraient triompher. Ce jour eut bien lieu et ce fut le 7 décembre 1965 lorsque les pères réunis pour le Concile Vatican II votèrent le document préparé à ce sujet, intitulé *De la dignité humaine*. Le concile avait été réuni pour trouver des solutions face aux difficultés pastorales rencontrées à l'époque. Le mal fut d'adopter des solutions opposées à l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Tradition bimillénaire de son Eglise et imbu de l'esprit du monde. Depuis, la liberté religieuse est comme sanctifiée puisque « le Concile a parlé ». La voici donc prêchée à temps et à contre temps par ceux qui ont pour charge de la condamner.

Comment cette très grave erreur s'est-elle imposée au Concile Vatican II ?

Une *commission théologique préparatoire* constituée par le pape Jean XXIII pour préparer le concile Vatican II avait rédigé un document tout à fait traditionnel, résumant la doctrine de l'Eglise sur cette question. Mais le *secrétariat pour l'unité des chrétiens* avait préparé un schéma alternatif, destiné à plaire aux protestants et aux francs-maçons.

Lors de la session préparatoire des 19 et 20 juin 1962, les textes de la *Commission* et du *Secrétariat* arrivèrent ensemble devant la *Commission Centrale*, et provoquèrent un dramatique affrontement. A la veille du Concile, deux doctrines contraires étaient ainsi en présence : l'une catholique, l'autre toute proche de l'hérésie. Malheureusement la seconde fut votée et promulguée.

Quel moyen nous est donné pour lutter contre la liberté religieuse aujourd'hui ?

LE CHRIST ROI.

La liberté religieuse rejette le Christ Roi. Elle lui est radicalement opposée car elle veut donner à d'autres un droit sur les sociétés qui n'appartient qu'à lui seul, Notre Créateur et Notre Seigneur. A nous donc de vivre en fidèles sujets.

Prions-le et sacrifions-nous aussi pour qu'il soit vraiment reconnu partout, c'est la deuxième demande du Pater : « Que votre règne arrive ! »



Le Christ Roi

Ouvrages recommandés pour se former

Par Monseigneur Lefebvre :

- *Ils l'ont découronné*
- *Mes doutes sur la Liberté religieuse*

Par l'abbé Gaudron :

Catéchisme catholique de la crise dans l'Eglise

Père Mavel

LES ŒUVRES DE DIEU : LE MONDE & L'HOMME

L'essentiel de ce que nous connaissons de la création nous vient du premier livre de la Bible : la Genèse.

Les découvertes scientifiques récentes, loin de contredire ce récit, confirment l'action de Dieu qui y est décrite. Ce sont les interprétations de certains scientifiques qui s'y opposent. Ils ont avancé des hypothèses contre l'œuvre de la création, mais ces hypothèses ne reposent pas sur des fondements solides et, bien qu'ils soient enseignés comme un dogme aujourd'hui, de plus en plus de savants sérieux contredisent ces théories, en particulier de l'évolutionnisme.

I L'ORIGINE DU MONDE

1 D'après la foi

A) Sur la question de L'ORIGINE DU MONDE

L'Église a emprunté à l'élément théologique du récit de la Genèse, les dogmes :

- ✱ de la création de l'univers considéré dans son ensemble et au point de vue de la matière qui le compose ;
- ✱ de la création, soit directe soit indirecte, des êtres vivants ;
- ✱ de la création spéciale de l'homme.

B) Sur la question de la FORMATION DU MONDE

L'Église, considérant le récit mosaïque comme un récit populaire n'ayant aucune prétention scientifique, n'a jamais formulé d'enseignement officiel à ce sujet. Elle estime que la question n'est pas de son ressort, et elle l'abandonne à la recherche des savants. Donc, encore une fois, ni sur le mode de formation du monde et de la Terre, ni sur l'époque où remonte la création, la Foi catholique n'impose de dogmes.

2 D'après la science

A) LE CRÉATIONNISME.

Les différentes espèces, végétales et animales, ont été successivement créées par Dieu

Les espèces sont fixes, elles ne se transforment pas, et il ne peut pas y avoir passage de l'une à l'autre par voie d'évolution.

B) LE TRANSFORMISME ABSOLU.

Nous désignons sous ce nom l'hypothèse de la génération spontanée et l'hypothèse de la transformation des espèces.

Il va contre la foi en disant que la matière est éternelle, et contre la raison qui ne peut admettre des changements en nombre infini.

Le temps nécessaire à l'évolution dépasse celui du monde, et on n'a jamais constaté la conservation de mutations génétiques.

C) LE TRANSFORMISME MITIGÉ.

Tout en supposant que les espèces sont nées les unes des autres, il garde à la base l'existence d'une cause suprême qui a créé la matière. Il admet en outre que le premier être vivant a été créé par Dieu mais il semble aller contre le texte sacré : Dieu a créé non seulement l'âme, mais aussi le corps de nos premiers parents.

3 Harmonie entre la foi et la science

A) Sur la question de l'ORIGINE DU MONDE, quant à la matière :

Il est impossible de démontrer scientifiquement l'éternité de la matière.

B) Sur la question de l'ORIGINE DU MONDE, quant aux vivants :

La science admet que la vie n'a fait son apparition sur terre qu'à un moment donné.

La foi nous dit que la vie vient de Dieu directement ou indirectement.

Le créationnisme est en accord avec le récit de la Genèse.

II L'HOMME

1 Nature

L'homme est un être raisonnable, composé d'une âme et d'un corps.⁶⁰

2 L'âme et ses facultés

L'âme est la partie spirituelle de l'homme par laquelle il vit, comprend et est libre, et c'est pourquoi il est capable de connaître, aimer et servir Dieu.⁶¹

Notre âme nous permet de connaître des choses non matérielles : les idées. On distingue plusieurs facultés de l'âmes :

Faculté	Spirituelle	Sensible
De connaissance	L'INTELLIGENCE	Les 5 sens externes Les 4 sens internes
De Volonté	LA VOLONTE	Les 11 passions

Les 5 sens externes sont :

- ✖ la vue
- ✖ l'ouïe
- ✖ l'odorat
- ✖ le goût
- ✖ le toucher

Les 4 sens internes sont :

- ✖ le sens commun
- ✖ l'imagination
- ✖ la mémoire
- ✖ la cogitative

Les 11 passions sont :

- l'amour
- le désir
- la joie
- l'espoir
- l'audace
- et la colère
- la haine
- la répulsion
- la tristesse
- le désespoir
- la crainte

L'âme est le principe de vie du corps. Elle est toute entière présente dans chaque partie du corps.

L'âme de l'homme ne meurt pas avec le corps mais elle vit éternellement, car elle est spirituelle. ⁶²

C'est parce qu'elle est spirituelle que l'âme humaine ne meurt pas, tandis que le corps qui est matériel, se décompose pour disparaître avant de ressusciter au dernier jour.

Nous devons avoir le plus grand soin de notre âme parce qu'elle est en nous la partie la meilleure, et qu'elle est immortelle. Ce n'est qu'en sauvant notre âme que nous serons éternellement heureux. ⁶³

« A quoi sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » dit Notre-Seigneur (Mt 16,26).

Puisque le temps de notre vie ici-bas ne dure qu'un infime instant devant l'éternité de l'au-delà, nous devons employer ce temps à nous y préparer.

3 La liberté humaine

L'homme est libre en ce qu'il peut faire une chose et ne pas la faire, ou en faire une plutôt qu'une autre, comme nous le sentons bien en nous-mêmes. ⁶⁴

L'homme peut, c'est-à-dire, est capable de faire même le mal, mais il ne doit pas le faire, précisément parce que c'est le mal. La liberté ne doit être employée que pour le bien. ⁶⁵

Il ne faut pas confondre la liberté physique de faire le bien ou le mal avec la liberté morale qui ne permet que de faire le bien.

De même que l'intelligence, qui est faite pour découvrir la vérité, ne remplit pas son but quand elle croit vraie une erreur, de même la liberté, quand elle choisit le mal, ne remplit plus son but. Ce n'est plus de la liberté, c'est de la licence, qui nous soumet à l'esclavage du démon par le vice.



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

En témoignage de reconnaissance, une souscription fut ouverte pour offrir à Notre-Dame un « ex-voto ». C'est la niche toute en marbre, où est placée la statue de la Vierge, sur laquelle sont représentées quelques scènes sculptées, se rapportant à la Délivrande. Une quête fut aussi organisée, pour offrir une couronne à la Vierge et au petit Jésus. Les dames de Saint-Pierre offrirent leurs bijoux. Le tout fut envoyé à Rome. Les couronnes y furent fabriquées, puis bénites par le Pape. Elles arrivèrent à Saint-Pierre, et la cérémonie du Couronnement eut lieu le 8 Décembre 1858. Tous les prêtres de la Martinique y assistèrent. On n'avait jamais vu autant de ferveur ! La procession quitta le Séminaire Collège de Saint-Pierre (au Fort) au son de toutes les cloches des églises de la ville, elle rencontra les prêtres à « l'Allée Pécol », et un long ruban de pèlerins monta vers le Morne Rouge, croix et clergé en tête, chantant des cantiques et récitant le Rosaire. On estima à 20.000 fidèles le nombre de ceux qui vinrent au Morne Rouge ce jour-là. Les couronnes furent portées en procession autour de l'Eglise, et ce fut Monseigneur Poirier, évêque de la Dominique, qui célébra la Messe Pontificale et déposa les couronnes sur le front de la Vierge et du petit Jésus. Des applaudissements crépitaient, en même temps que s'élevaient des cantiques à la Sainte Vierge. C'était inouï ! Monseigneur Le Herpeur, trop tôt disparu (il était mort en avril), n'assista malheureusement pas à la consécration de son vœu.

En même temps qu'il instituait le pèlerinage du Morne Rouge, il fallait aussi s'occuper de ses séminaristes et de son logement personnel. Tout près de Saint Pierre, au « Trou Vaillant », sur une terre en altitude, bien aérée, se trouvait une propriété qui avait appartenu à des Religieux avant la Révolution. Depuis quelque temps, elle était affectée à des ateliers de discipline. Des bâtiments assez importants s'y élevaient. Avec quelques aménagements, ils pouvaient être adaptés au « Grand Séminaire ». ♦

Par Emel

Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !

Dans l'esprit de tout le monde, la chapelle de Beusoleil est liée au presbytère.



La colline de Beusoleil domine les hauteurs des Vieux-Habitants et doit son nom, non pas à l'astre du jour qui y déverse sa lumière, mais au chevalier Guillaume Le Mercier de Beusoleil de Vermont, que l'on voit établi dans la région dès les commencements, comme en témoigne le recensement de 1671.

On retrouve cette illustre famille qui compta surtout des hommes d'épée, en bien des endroits de la Guadeloupe : Saint-Claude notamment et Grande-Terre, jusqu'aux années de la Restauration.

C'est par la section de Beusoleil et le chemin de Cousinière, Saint-Robert et Baillif que les Vieux-Habitants étaient reliés à Basse-Terre ; la route du littoral n'a pratiquement existé qu'à partir de 1922, quand un pont enjamba la rivière du Plessis.

La proximité de Beusoleil avec le bourg ne destinait pas la colline à une vocation religieuse. Elle la découvrit en 1838, lors de l'installation du premier curé des Vieux-Habitants après la Restauration, l'abbé Briend.

Bien que le culte ait été rétabli en Guadeloupe en 1809, il n'y avait pas eu de prêtre à demeure aux Vieux-Habitants car on ne pouvait les loger.

Le couvent des capucins (actuel dépôt des pompiers), abandonné depuis 1789, était en ruines. D'autre part, le bourg était malsain à cause des marécages qui l'encerclent ; l'abbé Briend construit son presbytère à Beusoleil. Il y aménage un oratoire pour célébrer durant la semaine, car le voyage vers le bourg demeure une expédition que le curé n'entreprend, au trot de son cheval, que le dimanche.

Ses successeurs s'étaient accommodés à la même situation jusqu'au jour où l'abbé Sicard proposa à la Fabrique l'achat d'une petite maison voisine pour en faire une chapelle. La chose était d'autant plus urgente que cette maison était convoitée par quelqu'un d'autre qui désirait en faire un cabaret... Un cabaret à quelques mètres de la cure : ce voisinage ne pouvait être envisagé. ◆

LA VIE AU PRIEURE



La grande nouvelle de ce mois de décembre, c'est le lancement du patronage pour tous les enfants de 6 à 10 ans. Le samedi 15, une dizaine d'enfants étaient déjà



présents pour des jeux, du bricolage et un petit temps de prière dans la joie et la bonne humeur. Merci aux dames et demoiselles qui se sont occupées d'eux.



Ils étaient ravis et attendent le **samedi 12 janvier** avec impatience. ♦



Les Pères
vous
souhaitent
une sainte
et heureuse
année
2013.



Le Saint du mois

Antoine naquit en l'an 251, dans la Haute-Egypte. Ses parents se chargèrent d'élever leur fils et de former son caractère et lui donnèrent eux-mêmes une éducation forte et sévère, sans lui permettre de fréquenter les écoles païennes ; Antoine ne quittait pas la maison paternelle sinon pour aller à l'assemblée des fidèles, et, pendant longtemps, il ne connut que sa demeure et l'église.

Ses parents furent encore les artisans de sa sainteté, en l'exerçant de bonne heure au sacrifice. L'enfant serait demeuré à jeun plutôt que de toucher aux mets de la table, ou seulement de les demander : il attendait qu'on les lui offrît.

A dix-huit ans, Antoine perdit ses parents. Il songea à se consacrer tout entier au service de Dieu et distribua aux pauvres son ancienne fortune. Il fit la rencontre d'un ermite, vieillard qui vivait là depuis son jeune âge, et il se mit en devoir d'imiter son genre d'existence. Il partageait son temps entre le travail des mains, l'oraison et l'étude de l'Écriture Sainte, développant ainsi son âme, son intelligence en même temps qu'il mortifiait son corps.

Le démon vint combattre les résolutions de ce nouvel ermite qui risquait d'entraîner d'autres âmes à sa suite. Cette lutte démontre la vérité de cette maxime si consolante : Que Dieu ne

permet jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, et qu'il nous accorde toujours le secours nécessaire pour résister à la tentation.

Le démon lui représente les richesses qu'il a abandonnées, les souffrances auxquelles il s'est réduit, et la difficulté d'atteindre le but de la vie religieuse. Une prière ardente chasse ces pensées de découragements et le désir des richesses que Satan cherchait à lui inspirer.

L'ennemi des âmes attaque alors son adversaire du côté de la chair, s'efforçant de faire pénétrer dans son esprit des imaginations honteuses ; le soldat de Jésus-Christ sort victorieux du combat, en employant les armes recommandées par Notre Seigneur pour chasser cette sorte de démons : la prière et le jeûne.

Satan cherche enfin à le réduire par l'orgueil ; un jour, un petit nain d'une laideur affreuse vint tout en pleurs se jeter aux pieds du solitaire, en disant :

- J'ai trompé et séduit bien des chrétiens, mais je me vois vaincu par toi comme je l'ai été par les autres Saints.

Antoine, peu rassuré sur la valeur de cette canonisation anticipée, demande au nain de décliner son nom, et, apprenant que c'était l'esprit de fornication, il le fait disparaître subitement en prononçant un texte des psaumes.

Le démon l'attaque avec une violence nouvelle ; en un instant, le tombeau

où il s'est retiré est rempli d'une multitude d'animaux, pourceaux, ours, lions, loups, panthères, serpents, scorpions, taureaux, qui tous, font un bruit épouvantable.

Le corps d'Antoine est couvert de blessures et gémit sous les morsures de ces animaux, mais son âme reste dans la paix ; il dédaigne ses ennemis, fait le signe de la croix et aussitôt la bande infernale s'évanouit.

Alors une grande clarté luit à ses yeux ; le tombeau, démolit pendant cette lutte terrible, est en même temps relevé et les douleurs de son corps disparaissent subitement.

- Où étiez-vous bon Jésus, s'écrie Antoine, pourquoi ne m'avez-vous point secouru dès le commencement ?

- J'étais ici, répond une voix, mais j'ai attendu, afin d'être témoin de ta lutte, et maintenant, parce que tu as vaillamment combattu, je t'aiderai toujours et ferai connaître ton nom à la terre entière.

Un jour, il aperçut dans une vision

toute la terre couverte de pièges par la malice des démons. Et comme il se demandait en lui-même qui pourrait les éviter, une voix lui répondit : « Antoine, ce sera la seule humilité. »

A plusieurs reprises, Antoine tenta encore de se cacher dans le désert, mais toujours il fut découvert et contraint de renoncer à ses projets. Il enseignait aux autres moines : « Les armes pour chasser le démon sont surtout l'oraison, le jeûne, le signe de la croix et le mépris. »

Arrivé à l'âge de cent cinq ans, il sentit sa fin approcher, appela les deux religieux qui étaient à son service, leur donna ses dernières instruc-

tions, leur défendant de rendre de grands honneurs à son corps, et de l'ensevelir à la manière des Égyptiens (ceux-ci gardaient dans leur maison, visage découvert, le cadavre de leurs défunts).

Il s'endormit le 17 janvier 356, au milieu du concert des anges. ♦



SAINT ANTOINE, Ermite
Fête le 17 janvier

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ Réunion de Marie
Reine des Cœurs
☞ Vendredi 4 janvier
☞ Vendredi 1er février
- ♦ Cours de doctrine pour
adultes (de 17h15 à
17h45 à la chapelle).
☞ Tous les mardis (sauf
le 1er janvier)
- ♦ Conférence
☞ Samedi 12 janvier
☞ Samedi 23 février
Patronage (Prieuré 14h30)
☞ Samedi 12 janvier
☞ Samedi 26 janvier

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ A Cayenne - Matoury :
chapelle des Bily
(comme à Noël)
☞ dimanche 17 février
(cendres) à 9 h 00 : Messe
☞ 10 h 30 : catéchisme
pour enfants
☞ 11 h 30 : pique-nique
☞ 14 h 00 : projection du
film "Mgr Lefebvre, un
évêque dans la tempête"

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

- ♦ Réunion de la
Compagnie de Marie
Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle
☞ Vendredi 4 janvier
☞ Vendredi 1er février

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrante

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ♦ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ♦ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30**
à 11h00
- ♦ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ **Messe et confessions** :
selon le programme ci-dessus.

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche** à 7h00 (*messe basse*) et 9h00 (*messe chantée*)
- ♦ **En semaine** : **lundi** à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 18h00
- ♦ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ♦ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 9h30
- ♦ **Permanence** : le samedi de 9h30 à 12h00